

RÉUNION D'INSTANCE DES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

DE FRANCE 3 CÔTE D'AZUR

Jeudi 09 juillet 2026

Étaient présents :

La direction : Samuel Peltier, directeur régional, Maryline Camacho, responsable des ressources humaines, Séverine Achard, IRH, Anne De Geoffroy, secrétaire de direction (en visio).

Les représentants de proximité : Coralie Chaillan, Denise Delahaye et Yannick Fournigaut

Interventions en visio : Anne-Sophie Maxime, directrice des antennes et des contenus, Jérôme Comin, coordinateur numérique

≥ 1 LES VIDÉOS VERTICALES TOUJOURS EN MODE “EXPÉRIMENTATION” ?

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO et SNJ ont signé la prolongation de l'expérimentation des vidéos verticales jusqu'au 12 février 2028.

Sur nos réseaux sociaux en PACA, 200 vidéos verticales ont été publiées. Pour rappel, plus de 50% de personnes s'informent par les RS, c'est le cas de 70% des jeunes. Le coordinateur numérique et le directeur régional se félicitent de la mise en place en PACA d'un rédacteur en chef adjoint en charge des réseaux sociaux.

“La décision de planifier un RCA Réseaux Sociaux 5 jours sur 7 est unique au niveau du réseau et a permis un gain de qualité de la production, un meilleur suivi éditorial et technique des équipes et également une respiration pour le RCA numérique.

En juin, nous sommes redevenus la deuxième région la plus lue.” Jérôme Comin

Si l'expérimentation continue, la prochaine étape sera de travailler davantage en termes de media global TV (radio) et digital de la proximité dès la conférence de rédaction, afin de définir les différents traitements et déclinaisons, selon les formats.

“Ce n'est pas parce que la TV se rend sur une actualité que le web ne s'y rend pas. Nous avons la possibilité de traiter les informations sur des tempos et des angles différents. Il n'y a pas de systématisme.” Jérôme Comin

La direction cite en exemple le traitement récent des [incendies de Marseille](#). et salue la réactivité de plus en plus grande des équipes.

- **Quel est le nombre de journalistes formés qui participent encore à l'expérimentation des Vidéos Verticales ?**

Au cours de l'expérimentation, il y a eu 2 sessions de formations avec 8 journalistes titulaires formés.

- **Combien de candidats ont cessé d'y prendre part ? La direction est-elle informée des motivations de leur décision ?**

Un seul journaliste a décidé de ne plus participer à l'expérimentation, sachant que l'engagement des équipes est basé sur le volontariat.

- **Quelles difficultés perdurent au niveau de la réalisation des Vidéos Verticales ?**

Les difficultés principales identifiées concernent **l'habillage et le son**.

Au niveau de l'habillage, le coordinateur numérique explique que les journalistes ont, le plus souvent, confié la réalisation des surtitrages et sous-titrages aux CEN. Ces derniers ont eu parfois eux le sentiment d'être devenus les "petites mains" des journalistes. Certains journalistes ne veulent pas le faire, d'autres le font sans trouver que cette tâche constitue une charge. Parmi les 7 journalistes formés qui produisent des Vidéos Verticales, 3 réalisent eux-mêmes les sur-titrages et sous-titrages.

"De plus en plus de rédacteurs se saisissent de l'habillage, et arrivent à le faire. J'en suis content car l'esprit de ces vidéos verticales est l'autonomie." Jérôme Comin

Le coordinateur numérique précise que dans l'esprit du projet, c'est bien aux journalistes d'assurer cette tâche afin de "gagner en réactivité car c'est inhérent à ce mode de travail". Il cite les journalistes de France Bleu qui y parviennent et qu'il n'y a pas de raison que « *à France 3, nous soyons moins habiles et moins débrouillards que nos collègues de France Bleu* »

"C'est une pratique nouvelle il faut du temps pour se l'approprier. C'est notre rôle d'accompagner"

Toutefois, il reste convenu qu'en cas de manque de temps ou d'actualité brûlante, les surtitrages, les synthés et les sous-titrages (commentaires) pourront passer à la main des CEN, voire être réduits au strict minimum, à savoir titre et lieu.

Par ailleurs, **2 IPAD ont été mis à disposition des équipes** par la cheffe de centre, ce qui rend le travail d'assemblage plus confortable avec possibilité de les utiliser sur le terrain. Cela permet également de contourner le problème des UTN qui sont bridés au niveau de certaines applications par la coordination centrale.

Les RP préconisent de mettre en œuvre un accompagnement afin d'éviter le sentiment d'échec de certains journalistes. Et que ce besoin d'accompagnement et surtout une conséquence d'un manque de temps de formation et d'initiation.

Au niveau du son, le coordinateur se veut rassurant et va dans le sens d'une acquisition par l'expérience. Cela constitue un point de vigilance, "ce n'est pas du luxe". Par ailleurs, nous avons aussi su mettre les moyens sur certaines productions, comme nos entretiens de campagne.

À nouveau, les RP rappellent l'importance **d'une formation complète, comprenant le son**. Nous sommes des professionnels et ne pouvons pas nous permettre un rendu amateur. Nous l'avons déjà dit, mais les équipes volontaires sont formées sur leurs smartphone professionnels et non les UTN mis à disposition pour le web. De plus, la formation n'aborde pas du tout la prise de son et l'utilisation des kits RODE. Malheureusement, la prolongation de l'expérimentation n'aura pas permis de solutionner cette situation.

La réalisation de tournages de Vidéos Verticales implique un grand nombre de tâches (assemblage, titrage, tournage, rédaction) et entraîne des journées éprouvantes.

• La direction a-t-elle conscience que la planification sur 5 jours d'affilée de cette mission peut représenter une charge trop importante ?

La planification de journalistes en VV sur plusieurs jours d'affilée est fait sur demande de certains volontaires à l'expérimentation. S'il s'avère que le rythme de 5 jours sur 7 est trop élevé, il n'y a pas de difficulté à le revoir.

• La direction envisage-t-elle de confier les titrages et sous-titrages aux CEN ? Seuls les CEN peuvent réaliser un habillage charté via le logiciel de montage Première pro, et seules les vidéos chartées peuvent être reprises par France Info. Les vidéos non reprises par France Info, sont de fait, moins exposées.

Le coordinateur numérique explique que France Info a un planning déjà rempli et que France Info n'est pas amené à récupérer nos vidéos sauf très rarement. Ce fut le cas par exemple, après le débat très attendu Ciotti / Estrosi lors des dernières élections municipales.

Les consignes entre le respect d'un habillage FTV (Première pro) et l'utilisation recommandée du logiciel (Edit) sont contradictoires. Cela ne permet pas l'harmonisation de l'habillage et le respect de charte.

Le choix fait au niveau de la coordination du réseau, est d'assumer un habillage non uniforme.

• Il existe une application Première (gratuite) sur le téléphone qui permet d'utiliser les polices FTV. Cela pourrait-il constituer un compromis ?

Première light ne fait pas partie des logiciels retenus dans le respect de nos accords collectifs.

La création d'un poste de RCA Réseaux Sociaux PACA a permis d'améliorer la production et la couverture de l'actualité sur les réseaux sociaux, comme en témoigne l'augmentation constante du nombre de publications.

• À ce stade de l'expérimentation, la direction envisage-t-elle de pérenniser le poste à son issue, voire de le dédoubler sur chaque antenne ?

Comme cela a été dit en introduction, le directeur régional et le coordinateur numérique ont fait le choix de mettre en place un rédacteur en chef adjoint RCA dédié aux réseaux sociaux, à raison de 5 jours par semaine. Cette organisation constitue une initiative unique au sein du réseau. Cette fonction existe bien en Occitanie mais seulement à raison d'un jour par semaine. Les autres directions régionales ne l'ont pas mise en place.

“En PACA, nous feront tout pour que le RCA Réseaux Sociaux continue d'exister. La planification des RCA Num RS a déjà été prévue tout l'été dans le cas où l'expérimentation se poursuivrait.”

Samuel Peltier

Les RCA Réseaux Sociaux et les CEN terminent leur service à 18h. Les journalistes doivent donc finaliser les vidéos verticales au plus tard à 17 h 30 afin de permettre leur traitement avant la fin de service. Ce délai apparaît particulièrement court au regard de l'ensemble des tâches à accomplir et génère une pression supplémentaire dans l'organisation du travail.

• La direction peut-elle harmoniser les horaires des CEN, RCA RS et les journalistes qui réalisent les Vidéos Verticales ?

En effet, c'est un point qui a été remonté lors d'une réunion de service. Le coordinateur numérique a demandé à la planification d'Antibes de modifier les horaires des journalistes Vidéos Verticales avec une fin de service désormais fixée à 18h.

Cette réponse conduit à une réflexion plus large sur les horaires de rendu des vidéos. Un rendu des vidéos verticales, plus tard, allongerait le temps de travail des RCA, puisqu'ils doivent les visionner, formuler des retours et valider les éventuelles corrections. L'organisation actuelle vise à préserver des amplitudes horaires déjà conséquentes.

Par ailleurs, le coordinateur numérique explique qu'un rendu vers 16 heures ne nuit pas à la qualité journalistique, estimant qu'elle est davantage liée à l'organisation du travail qu'à une heure supplémentaire de production, et juge donc nécessaire de fixer des horaires de fabrication et de validation clairement définis.

≥ 2. POINT ACTUALITÉ ANTENNE

- **Le Mondial La Marseillaise à pétanque :**

On est sur une édition avec une audience moins importante que l'année dernière qui était une année record avec une belle histoire autour des vainqueurs.

Là, « *on est sur un mondial plus atone* » avec une finale pliée en une heure ».

- **Les 10 ans de l'attentat de Nice :**

Deux temps forts pour les commémorations de l'attentat du 14 juillet avec

- **Le 12 juillet**

Une PAE, prise d'antenne exceptionnelle, TV et WEB, à partir de 8h45 jusqu'à 10h35.

Les équipes présentes sur le terrain interviendront à la fois pour la télévision et pour les supports numériques. Si la cérémonie se prolonge au-delà de 10 h 35, la diffusion se poursuivra sur le web après la fin de la retransmission télévisée.

Le dispositif comportera un plateau installé à Nice, avec plusieurs duplex et une réalisation assurée par la régie à Antibes, qui prendra en charge la mise en images et l'intégration des différents éléments de diffusion.

- **Le 14 juillet**

Plusieurs dispositifs sont prévus tout au long de la journée, jusqu'à la retransmission du spectacle commémoratif en soirée, entre 22 heures et 23 heures. Les deux JT, midi et soir, sont délocalisés.

France 2 assurera la diffusion durant l'après-midi, en raison de la dimension nationale et internationale de la cérémonie, marquée notamment par la présence du président de la République de 17h50 à 19h30.

L'une de nos équipes est mobilisée pour réaliser des duplex à destination de France 2 et de France Info.

La couverture repose sur un dispositif de réalisation multicaméras, alimenté par un pool d'images produit par France Télévisions pour l'ensemble de la cérémonie. Nous disposons également du signal international jusqu'à la fin de notre journal, permettant d'enrichir la couverture éditoriale.

Par ailleurs, il existe un partenariat avec TV Monaco, dont une équipe est intégrée à notre dispositif lors du spectacle de drones organisé en soirée.

Enfin, en parallèle de cette couverture audiovisuelle, plusieurs équipes sont dédiées aux supports numériques et aux réseaux sociaux afin d'assurer un suivi en continu de l'événement et d'en restituer le déroulement tout au long de la journée.

- **La grille d'été et ses JT communs**

En juillet :

- Samedi 11, dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 juillet : pilotage Antibes
- Samedi 18 et dimanche 19 : pilotage Marseille
- Samedi 25 et dimanche 26: Marseille
- Lundi 27 au vendredi 31 : Antibes

En août :

- Samedi 1 et dimanche 2 : Marseille
- Lundi 3 au vendredi 7 : Marseille
- Samedi 8 et dimanche 9 : Antibes
- **Lundi 10 au vendredi 14 : Antibes**
- Samedi 15 et dimanche 16 : Marseille
- Samedi 22 et dimanche 23 : Antibes
- Vendredi 28 au dimanche 3 septembre : Marseille

- **Plage aux spectacles**

Comme chaque année, dans le cadre de l'opération « Plage au spectacle », le réseau national met à disposition des antennes régionales plusieurs créneaux de seconde partie de soirée. Ces espaces permettent de diffuser des spectacles, des captations de concerts, des festivals ou d'autres productions culturelles lorsque les régions en disposent. Cet été, **4 tranches de 120 minutes en seconde partie de soirée seront disponibles en PACA.**

Des échanges ont également eu lieu avec France 4, qui s'intéresse à plusieurs formats culturels produits intégralement par les régions : MusicBox, Abdul fait son cinéma, etc.

Plusieurs programmes pourraient être diffusés dans d'autres régions grâce à l'existence de versions plus courtes. Cette logique de partage permet de donner une visibilité plus large aux productions aux contenus réalisés par les équipes régionales.

Parmi les exemples cités figure notamment la couverture du concert de Soprano au Stade Vélodrome. Globalement, l'objectif est de favoriser la circulation des contenus régionaux sur les antennes nationales.

- **La grille de rentrée**

La reprise se fera le **lundi 31 août**, tout va redémarrer, les locales, l'info classique, les programmes.

- **ICI MATIN** reprend du lundi au vendredi du 31 août au 18 décembre.
- Pour la case du matin avec **ICI dans votre région** un documentaire, suivi d'un 26 minutes, ça commence à 9h05.
- En quotidien à 10h50, **Région gourmande** une émission de cuisine.

Les Hebdomadaires :

- Reprise pour les week-end le 05 septembre, avec le samedi 11h15 l'émission culinaire.
- Toujours le samedi **Enquêtes de régions le mag** à 12h (le 17 juillet dans le cadre de cette émission sera diffusé l'EDR sur l'attentat de Nice), et à partir de 12h55, des magazines régionaux art de vivre, patrimoine...
- Le dimanche, reprise de **Dimanche en Politique** à 11h25, suivi par les décrochages en langues régionales.
- Et à 12h55 **Dans votre Région**, une offre de magazines régionaux plus accès découverte.

Enquêtes de Régions :

Le 30 septembre, 21 octobre et 2 décembre, avec une grosse incertitude demeure sur le nombre de rediffusions par rapport au tournages frais.

Case culture :

Pour Music Box pas de changement, ce sera diffusé le 23 septembre, le 28 octobre, le 25 novembre et le 16 décembre.

Dimanche en Politique :

Toujours à 12h55, n'existe plus au niveau national remplacé par une émission politique sur France 2 le dimanche à 13h15.

L'heure de vérité (le retour) :

Sur France 2 après le journal de 20 heures, c'est le retour d'une émission historique, présentée par Caroline Roux accompagnée de journalistes de différents médias.

Durant l'année, on pourra faire des demandes de décrochages pour des **prises d'antennes exceptionnelles** le dimanche après-midi jusqu'à 17h15 notamment pour couvrir des événements sportifs, et parfois le samedi à 20h30 pour des formats de 26 minutes.

Un décrochage a été obtenu pour le 11 octobre à 20h30 pour toute la soirée afin de lancer la série documentaire "**Narcorama**" sur le trafic de drogue, une série événement en 6 épisodes. Cette série devrait bénéficier d'une couverture médiatique élargie, y compris au niveau de la presse nationale.

≥ 3. EMPLOI / RECRUTEMENT

- Le départ de Nathalie Baffert est confirmé. Sa nomination prend effet le 1er août. **Un poste de RCA sera ouvert dans le courant du moins de juillet.**
- Nous accueillons **un alternant au poste d'OPS** à partir de septembre, pour une période de 16 mois.
- Une publication a été faite concernant **un poste d'alternance en gestion administrative de la production** afin de préparer le départ d'une assistante.
- Le départ à la retraite de Katarina Schmid (monteuse) est acté depuis le 1er juillet

Pour les autres postes (journalistes et techniciens) les décisions seront prises à l'issue d'un point de situation financière avant de fixer les besoins et les choix de publications de nouveaux postes, qui interviendront courant septembre / octobre.

≥ 4. EXPLOSION À MONACO : QUI FAIT QUOI ?

Lorsque l'explosion d'une bombe artisanale a eu lieu à Monaco, le lundi 29 juin vers 21h, une équipe de France 3 était en tournage dans la Principauté (à l'autre bout de la ville) pour un module "attentat du 14 juillet". Les membres de cette équipe qui n'ont pas consulté le fil WhatsApp "Rédaction FTV Antibes" n'ont pas été appelés. Au final, trois journalistes dont 2 CDD (l'un d'eux basé à Draguignan), se sont rendus sur les lieux.

Les conditions de mobilisation de la rédaction lors de cet événement en soirée, ont suscité de nombreux échanges. Les RP souhaitent saisir cette occasion pour interpellier la direction et engager avec elle, une réflexion sur la mise en place d'un protocole, ou d'un mode opératoire plus clair pour la gestion de ce type d'événements (actualité tardive ou très tardive).

- **La direction accepte-t-elle de mener cette réflexion ?**

D'abord Samuel Peltier tient à remercier les 3 journalistes qui se sont rendus sur place **pour leur mobilisation et leur réactivité ; ils ont travaillé pour France 3 et pour France info dès le soir même. Il souligne également la réactivité du numérique, puisque qu'un premier papier était en ligne dès 22h15.**

Il est rappelé que le RCA en charge des JT du lendemain, a appelé un certain nombre de titulaires et publié un message sur le groupe WhatsApp de la rédaction, afin de mobiliser des volontaires.

La direction souligne toutefois qu'aucun dispositif d'astreinte n'existe à France 3 : les salariés peuvent donc se porter volontaires pour intervenir, mais aucune obligation n'est imposée.

Les représentants du personnel souhaiteraient qu'une réflexion plus large sur l'organisation des interventions en situation d'urgence soit entamée. Une équipe, qui n'avait pas l'information, était en tournage à Monaco le soir de l'explosion, mais n'a pas été sollicitée. Ils se demandent s'il ne serait pas possible de mieux identifier, au moment où une actualité imprévue survient, les équipes déjà présentes sur le terrain.

Le directeur régional affirme que le mode opératoire retenu pour cet événement est le seul envisageable. La mise en place d'une organisation spécifique qui impliquerait l'instauration d'un dispositif d'astreinte, n'est absolument pas envisageable à ce stade.

≥ 5. Les Chargés d'Édition Numérique : ENTRE SURCHARGE ET ABSENCE

- **Sur la Côte d'Azur, les week-ends peuvent être riches en actu, alors la direction peut-elle expliquer pourquoi aucun CEN n'était planifié le week-end du 21/22 juin en PACA ?**
- **La direction peut-elle confirmer la planification décidée en PACA en semaine et en week-end : 2 CEN par antenne en semaine (lundi au vendredi), 1 CEN PACA le week-end ? Or, entre le prévisionnel et le planning, l'écart est immense. Par exemple : 1 seul CEN a été planifié 2 jours uniquement dans la semaine du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet. Et du lundi 6 juillet au dimanche 12 juillet, un seul CEN est programmé à Antibes.**

En effet,

Les CEN, sous la responsabilité de la coordination régionale PACA, travaillent toujours dans un contexte de forte tension, notamment en l'absence de l'un d'eux toujours en arrêt de travail et, non remplacé.

Le planning "à trous" des CEN engendre des risques psychosociaux.

Les RP Côte d'Azur estiment que des risques psychosociaux sont identifiés en ce qui concerne les CEN, et décident de faire remonter ce point au CSE, compétent en matière de déclenchement d'alertes et/ou enquêtes.

Le recrutement d'un second CEN pour Antibes est toujours envisagé à la rentrée.

La planification des CEN en PACA, est organisée ainsi :

- En semaine, 2 CEN par BRI, soit 4 en PACA
- Une permanence CEN est assurée le week-end, ce qui n'est pas forcément le cas dans le réseau, à l'exception de 4 week-end dans l'année

Le coordinateur numérique PACA reconnaît les difficultés rencontrées dans la planification des CEN. Celles-ci s'expliquent, d'une part, par un arrêt maladie toujours en cours et, d'autre part, par l'absence, au sein du vivier disponible, de candidats disposant des compétences requises pour répondre aux besoins de l'activité web en PACA.

La direction régionale a fait le choix d'affecter les CEN à la gestion des réseaux sociaux. Dans cette perspective, elle privilégie la planification de personnels maîtrisant les pratiques et les outils propres à cette activité, et ne programme pas de collaborateurs qui n'y sont pas formés. La direction fait le choix de ne pas planifier des personnes qui ne sont pas formés à nos pratiques.

“Si on voulait tout leur faire faire, ils auraient des journées de 12h.

Je préfère choisir les tâches à prioriser plutôt que tout leur faire faire à moitié !” Jérôme Comin

Le coordinateur numérique précise que la fiche de poste des CEN comporte de nombreuses tâches très hétérogènes. Ces compétences sont utilisées de manière différente dans chaque région. Mais cela est en cours d'évolution : un travail est mené pour tirer les compétences vers le haut.

“La consigne est claire : une personne ne doit pas faire le travail de deux. Si nous n’avons pas eu la possibilité de planifier tous les CEN, alors nous nous devons de réduire la voilure.”

Par ailleurs, le coordinateur numérique précise avoir la chance de travailler avec des CEN très motivés.

« On a parfois du mal à se canaliser soi-même et des personnes sont parfois très investis dans leur travail et il faut les canaliser »

Les RP interviennent pour ne pas laisser véhiculer l'idée selon laquelle, la faute de la charge de travail des CEN serait en quelque sorte de leur responsabilité. C'est bien parce que leurs fiches de postes comportent énormément de tâches, que France 3 a eu pour habitude de leur en demander beaucoup, qu'ils ont certainement développé un sentiment d'échec. Les RP insiste pour dire que les CEN doivent travailler dans de meilleures conditions.

Le coordinateur numérique PACA en convient qu'il y a bien eu des périodes de surcharge de travail en raison de gros événements d'actualité et d'un arrêt de travail, mais assure qu'une réorganisation du travail est actuellement réalisée en ce sens et que des réunions de service ont été mises en place.

« Nous avons défini des priorités, des orientations et nous avons mis en place différents process pour uniformiser les tâches, mieux les répartir dans la semaine.”

A Marseille, les monteuses numériques sont « *un peu plus entrées dans la danse* », et prennent un peu de la charge de travail des CEN en montant des modules.

- **Par ailleurs, les CEN Côte d'Azur sont sortis de la planification Côte d'Azur pour être rattachés à la planification de Marseille. Pour quelle raison ?**

Selon le coordinateur numérique PACA, cette nouvelle organisation apparaît plus cohérente et facilite les opérations de planification ainsi que la coordination des activités.

≥ 6. UNE VV (Vidéo Verticale) SUR L'OUVERTURE D'UN LIDL !?

Une Vidéo Verticale a été réalisée sur l'ouverture d'un magasin de l'enseigne Lidl. Il est difficile pour certains journalistes d'apprécier l'intérêt éditorial de ce type de reportage. D'autant plus, que récemment, un reportage sur "Les marques à Cannes" a soulevé de nombreuses questions au sein de la rédaction, qui ont été largement abordées lors de la réunion mensuelle qui a eu lieu fin mai. Il s'agit moins d'éditorial que d'éthique journalistique.

- **La direction valide-t-elle la publication de ce reportage ?**
- **Si oui, peut-elle préciser où se trouve la limite de l'éthique journalistique dans ce type de situation ?**

La vidéo a été réalisée afin d'être intégrée à un article présentant le contexte d'implantation de ce nouveau concept Lidl, ouvert face à un hypermarché, sous le titre : « La bataille entre deux géants ».

Cette vidéo a bien été validée par le RCA RS et l'article en question a bien été noté dans la description de la vidéo.

Les RP rappellent que les vidéos acquièrent une visibilité « autonome » sur les réseaux sociaux indépendamment de l'article auquel elles sont associées et qu'il est donc important d'accompagner leurs publications de contextualisation, soit dans le texte de publication, soit directement au sein de la vidéo.

La direction partage cette analyse et reconnaît la nécessité de veiller à une contextualisation suffisante.

≥ 7. UN JT TROP COURT !

Le 18 juin, l'édition soir de France 3 Côte d'Azur s'est limitée à 16 minutes pour laisser place à un programme de présentation des festivals de l'été en France.

- **Comment justifier cette atteinte à l'information de proximité ?**

Il s'agit d'un nouveau format éditorial mis en place par le réseau régional. En moyenne, **une édition spéciale est produite chaque mois** lorsque l'actualité le justifie. À titre d'exemple, une page consacrée aux incendies survenus en Occitanie a été diffusée à l'échelle de l'ensemble du réseau régional.

L'idée est d'adapter les horaires de tous les JT du réseau et de coordonner leurs raccrochages.

Ce format écourte effectivement le JT, mais le directeur régional se réjouit des bonnes audiences (total des régions). Ainsi, la page consacrée aux incendies a atteint une part d'audience de 17,4 %, soit près de 2,4 millions de téléspectateurs, contre 12,8 % en moyenne pour les éditions habituelles.

Déployé depuis quelques mois, ce dispositif vise à proposer des éditions spéciales à vocation événementielle, conçues et portées par les rédactions.

Les RP regrettent que ce nouveau format n'ait pas été présenté aux salariés et ne se réjouissent pas d'une nouvelle diminution du temps d'antenne consacré à l'information de proximité de chacune des antennes.

≥ 8. LES COMMÉMORATIONS DES 10 ANS DE L'ATTENTAT DE NICE

La réalisation des modules de 6 minutes dédiés à la commémoration de l'attentat de Nice a été compliquée pour les équipes en charge de les produire. Elles s'accordent à dire que le temps de préparation a été très insuffisant.

- **La direction peut-elle éviter de reproduire cette organisation ?**

Les RP rappellent que la tenue de réunions préparatoires fait partie des préconisations formulées pour améliorer la collaboration au sein de la rédaction et anticiper ce type de production.

- **La direction peut-elle s'engager à mettre en place une préparation en amont et à éviter que cette organisation ne se reproduise lors de prochains projets éditoriaux de cette ampleur ?**

Le directeur régional en convient, une bonne préparation est indispensable.

Selon lui, cette préparation doit être confiée à un référent éditorial, qu'il s'agisse d'un rédacteur en chef adjoint ou d'un journaliste disposant d'une expertise sur le sujet traité. Il insiste également sur la nécessité de consacrer un temps suffisant à cette phase préparatoire, déclarant : *« Il ne faut pas hésiter à accorder du temps à la préparation. »*

Enfin, les RP soulignent que la préparation est intervenue relativement tard. À mesure que la date des commémorations approchait, plusieurs témoins ou intervenants sollicités avaient déjà accordé des entretiens à d'autres médias ou ne souhaitaient plus revenir sur leur expérience. L'une des journalistes indique ainsi avoir dû faire face à deux annulations de rendez-vous sans pouvoir trouver de remplaçant dans les délais. Si le sujet finalement réalisé est jugé satisfaisant, cette situation illustre, selon elle, l'intérêt d'une préparation plus anticipée.

≥ 9. LES PRENEURS DE SON ... NE PRENNENT PLUS LE SON ?

Lors de la dernière réunion mensuelle, le rédacteur en chef a partagé avec la rédaction les projets de rentrée, parmi lesquels la réalisation d'un nouveau module qui a pour objectif de remplacer la case "Banc Public". Les jours de tournage seront programmés le week-end. Pour des questions de coût, les OPS ne seront planifiées qu'exceptionnellement.

C'est la fin de **Banc Public**, qui sera remplacé par un rendez-vous d'une durée de **4 minutes** qui s'appellera **La vie d'ici**. Ce format a pour ambition de mettre davantage en valeur l'arrière-pays, dont la représentation est jugée insuffisante à l'antenne. Ce format sera tourné principalement le week-end. Mais pas uniquement.

Le **Vie d'ici** demande plus de moyens que **Banc public**, car il nécessite du temps de préparation. La question des moyens se pose car l'enveloppe budgétaire est très contrainte. Pour cette raison, il ne sera pas possible de prévoir systématiquement un opérateur de prises de son (OPS) à chaque tournage. Le recours restera ponctuel, en fonction de production.

Les tournages commenceront dès le mois d'août afin de constituer un stock de plusieurs émissions avant leur diffusion

≥ 10. L'IA SE CHARGE DU RECRUTEMENT ?

• Est-il exact qu'une IA est expérimentée en PACA pour sélectionner les CV ?

Il a été proposé aux services des ressources humaines du réseau de tester une IA dans le cadre de recrutement. PACA s'est porté volontaire. Ce dispositif est destiné à faciliter le tri des candidatures, qui peuvent être très nombreuses. Pour un seul poste d'alternant, l'IRH a pu recevoir jusqu'à 350 candidatures.

• Qu'en est-il des CV qui seraient de fait mis de côté par cet aiguillage numérique ?

L'utilisation de l'IA a été menée en parallèle de la procédure de sélection habituelle, afin de comparer les résultats obtenus et d'identifier les éventuelles convergences ou divergences. La décision finale demeure la responsabilité des ressources humaines : « c'est une aide, mais ne se substitue pas à la décision humaine ». Les résultats obtenus se sont révélés très proches de ceux issus de la procédure classique. L'expérimentation est actuellement poursuivie.

≥ 11. L'ÉDITEUR VISUEL de ICI MATIN

• Quelle est la situation de l'éditeur visuel de l'émission Ici Matin, diffusée quotidiennement sur notre antenne ?

L'éditeur visuel était sous contrat jusqu'au 30 juin, auprès de la société EDEN chargée du déploiement des matinales.

- **Étant journaliste, peut-il candidater pour travailler à France 3 ?**

Oui, il a la possibilité de postuler, mais sans bénéficier d'une quelconque priorité.

≥ 12. LA GESTION DE LA FUTURE RÉGIE

- **La nouvelle régie fonctionnera-t-elle avec 2 techniciens vidéo ?**
- **Un poste journalier en vidéo va-t-il être supprimé ?**
- **Si oui, qu'advient-il du poste dédié aux fresques et aux palettes ?**
- **Quelles seront les conséquences sur l'emploi du personnel intermittent CDD ?**

Les futures régies COSMA ne sont pas encore opérationnelles. Marseille est un site d'expérimentation qui servira aussi à la formation. L'objectif est de tester les futurs équipements et les nouveaux modes de fonctionnement avant leur éventuel déploiement dans le réseau. À terme, cette régie pourrait également servir à la formation des techniciens.

Pour l'instant, la direction affirme qu'aucune réponse ne peut encore être apportée aux questions posées.

≥ 13. UNE TRÈS MAUVAISE ODEUR DANS LE HALL

Depuis plus d'un an, de nombreux salariés ont constaté, une très mauvaise odeur persistante dans le hall d'entrée de la station. Celle-ci est accentuée par la chaleur actuelle. L'équipe des RP a déjà sollicité, il y a plusieurs mois, la cheffe de centre qui, sur place, ne constate aucune mauvaise odeur.

- **Les RP estiment que cette situation est intolérable. La direction peut-elle s'engager à intervenir ?**

La cheffe de centre estime que l'odeur désagréable n'est pas présente tous les jours et qu'il n'est pas possible d'en déterminer l'origine.

La direction propose la mise en place de plusieurs diffuseurs.

≥ 14. LA RAMPE D'ACCÈS DE L'IMMEUBLE DE LA LOCALE DE NICE : DANGER !

L'entrée de l'immeuble au 8 avenue Felix Faure, où se situe la locale de Nice, est glissante les jours de pluies. Cette configuration, qui constitue par ailleurs une emprise non réglementaire sur le domaine public, représente un risque avéré pour les salariés.

Plusieurs d'entre eux y ont déjà glissé et chuté. L'un des salariés est d'ailleurs toujours en arrêt de travail à la suite d'une chute particulièrement grave survenue à cet endroit.

Faute de réponses suffisantes de la part de la direction, les RP décident de faire remonter ce danger au CSE, compétent en matière de déclenchement d'alertes et /ou enquêtes.

La direction répond n'avoir reçu aucun retour supplémentaire de la part du syndic de l'immeuble. Elle comprend le danger que constitue cette rampe mais n'a pas d'autres solution à proposer que celle d'intervenir auprès du syndic de l'immeuble.

≥ 15. PRÉSENTATION DU BILAN DIVERSITÉ 2025

- La Côte d'Azur est l'antenne du réseau dans laquelle le plus grand nombre de jeunes personnes ont été recrutés ces 2 dernières années. Quatre salariés en CDI sont âgés de 30 ans et moins.
- L'âge moyen est de 49 ans pour les femmes et de 50,1 pour les hommes.
- La part des femmes dans les effectifs est de 50 % , c'est le cas aussi dans l'effectif des cadres supérieurs.
- 57 salariés dont 15 en CDD ont suivi au moins une formation, pour une durée totale de 1385 heures.
- Le BRI de la Côte d'Azur compte 16 salariés en CDI en situation de handicap soit 6% de notre affectif. Au niveau national, FTV a pu conserver les mêmes budgets pour le matériel nécessaire afin d'accompagner ces personnes en situation handicap et poursuit ces actions de sensibilisation locales.
- Pour la lutte contre les violences faites aux femmes, FTV s'engage avec un [dispositif dédié](#). A l'occasion de la journée du 25 novembre, FTV a déployé un [dispositif éditorial](#).
- Concernant les orientations sexuelles et les identités de genre, FTV soutient l'association interne LGBT+ **france.tv pour tou.te.s** et a signé la Charte d'engagement LGBT+ avec **L'autre Cercle**.
- La Fondation Engagement Médias pour les Jeunes Née en 2019 de la volonté de France Télévisions, France Télévisions Publicité, France Médias Monde et TV5 Monde de renforcer leur action dans l'intérêt général, la Fondation soutient financièrement des associations et projets qui œuvrent à promouvoir la prise de parole et l'écriture auprès des jeunes de 14 à 35 ans, tant en métropole qu'en Outre-mer.

Prochaine Réunion de l'Instance des Représentants de Proximité

JEUDI 27 AOÛT